onéreux qu'il puisse être, il sera assumé par l'entreprise privée ou le gouvernement, mais je pense qu'il est essentiel de prendre cette mesure, autrement nous continuerons à recevoir des lettres comme celle que j'ai versée au compte rendu et dont le contenu est tout à fait justifié à mon avis.

Je compatis au sort des citoyens âgés dont un grand nombre vit dans ma circonscription. Nous vieillissons tous et je comprends mon correspondant lorsqu'il dit que la perspective de vieillir est plutôt terrifiante. Je saisis son point de vue quant aux effets que l'inflation a eus sur le revenu qu'il a voulu s'assurer pour ses vieux jours.

J'ai plusieurs autres lettres que je pourrais lire et, si j'ai le temps, j'en lirai une qui prouve le point que j'ai essayé, sur l'inspiration du moment, de sougligner sans réussir peut-être aussi bien que si j'avais eu le temps de préparer mon discours. J'aurais, du moins, fait de mon mieux.

L'hon. M. Dinsdale: Vous avez en fait très bien réussi.

## M. Groos: Voici le contenu de cette lettre:

Je suis une veuve qui reçoit la pension de vieillesse de \$80.00 par mois, mais non le supplément.

Évidemment, cette lettre a été écrite par une dame qui a tenté de mettre ordre à ses affaires avant qu'elle-même et son mari ne prennent leur retraite.

Si mon mari, qui malheureusement n'a pas vécu assez longtemps pour toucher une pension, et moi-même n'avions pas travaillé avec acharnement et épargné suffisamment pour subsister et ne pas devoir compter sur personne durant notre vieillesse, je crains que nous n'aurions trouvé la vie très dure. A cause du coût de la vie qui augmente chaque année et comme je touche un revenu fixe, je trouve qu'il est de plus en plus difficile d'arriver. Je dois effectivement me priver de nombreuses choses nécessaires pour conserver mon indépendance et n'être à la charge de personne.

C'est quelqu'un que je respecte et que j'admire.

N'est-il pas possible de tenir compte de la situation des personnes âgées de 65 ans et plus, afin que ceux d'entre nous qui touchent un revenu fixe puissent encore tenir avec fierté leur place dans la société.

Je sais, monsieur l'Orateur, que mon temps de parole est terminé, car vous m'avez fait signe.

## M. Rose: Continuez.

**M.** Groos: Je devrai donc terminer même si mon ami d'en face m'invite à continuer. Je connais les règles du présent débat. Mon temps de parole est limité à 15 minutes. D'autre part, j'espère que mes propos trouveront une oreille attentive chez les ministres en cause.

## • (2100)

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je dois dire tout d'abord que le discours que vient de prononcer le député de Victoria (M. Groos) m'a vivement impressioné. Je voudrais bien que les exigences de notre usage parlementaire lui permettent de voter selon ses convictions évidentes, soit en faveur de la motion et de l'amendement, car à mon avis il a fait un appel très éloquent et émouvant en faveur justement du contenu de ces propositions. Je ne le blâmerai pas de suivre l'usage général de la Chambre en votant selon la position de son parti, mais il est sûr que ses remarques feraient encore plus d'effet s'il s'unissait à ceux qui appuient la motion et l'amendement, car ces deux propositions rejoignent sans contredit les propos qu'il a tenus.

Je n'ai pas eu l'avantage d'entendre tout le discours du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro), mais j'en ai écouté suffisamment pour remarquer le ton d'extrême satisfaction à l'égard des réalisations du gouvernement dans ce domaine. D'après le ministre, le gouvernement canadien a raison d'être fier de ce qu'il a fait pour les bénéficiaires des pensions de vieillesse. Il a ajouté que la population canadienne avait raison d'être fière. Je remarque que le ministre n'est pas à la Chambre en ce moment, mais peut-être lira-t-il le compte rendu du débat. J'aimerais lui annoncer certaines nouvelles. Le gouvernement est peut-être fier, mais les Canadiens ne le sont pas de ce que nous avons fait pour nos pensionnés de la vieillesse. Ils sont déçus. De fait, je suis prêt à dire que rien de ce que le gouvernement a fait, ou n'a pas fait, n'a suscité plus de désenchantement au pays que la façon dont il a traité ces pensionnés.

J'ai pris la peine de faire un sondage d'opinion dans ma circonscription. J'ai posé deux questions qui se rapportent au débat. J'en ai posé d'autres aussi. J'ai demandé si les pensions de la vieillesse et les prestations d'aide à la vieillesse étaient trop modestes. La question est très simple. J'ai reçu 562 réponses à la question, dont 514 oui et 48 non. C'est dire que d'un échantillonnage de près de 600 personnes, cinq contre une estiment les pensions insuffisantes. Puis, j'ai cru que les réponses me venaient de personnes directement intéressées du fait qu'elles touchaient peut-être les pensions ou les prestations. J'ai demandé si cela était exact et on a fini par me répondre que seulement 90 personnes tombaient dans cette catégorie et que 411 ne s'y trouvaient pas.

Si ce sondage d'opinion est sûr, et je le crois, j'en conclus que la grande majorité des Canadiens veulent que nous soyons plus généreux avec les allocataires de la pension de vieillesse. J'ai alors posé une autre question. Ces questions étaient groupées sous un certain nombre de rubriques. J'ai demandé: «Comment jugez-vous les réalisations du gouvernement Trudeau dans les secteurs suivants.» Suivaient les mentions excellent, satisfaisant et médiocre. Puis je donnais la liste des mesures du gouvernement fédéral dans chaque secteur. Dans celui de la sécurité de la vieillesse, 33 personnes ont répondu «excellent»; 158, «satisfaisant», et 342, «médiocre». Je dois ajouter que certains avaient ajouté d'autres adjectifs, comme «affreux» et «honteux». Ils s'exprimaient très clairement, bien que le questionnaire n'en demandait pas tant.

Ce relevé dans ma propre circonscription révèle que les réalisations du gouvernement dans ce domaine ont été médiocres. Je soutiens que le ministre, au lieu d'afficher la satisfaction qu'il a exprimée aujourd'hui, devrait chercher à connaître l'avis de ses commettants et apprendre si les réalisations du gouvernement dans ce domaine ont été aussi satisfaisantes qu'il l'a laissé entendre.

Pour tout discours, je me serais contenté de dire que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a, comme il l'a fait bien d'autres fois, exprimé avec précision, éloquence et clarté la position que j'aimerais prendre au nom de mes mandants à propos des pensions de vieillesse et d'autres régimes de sécurité mais, et je reconnais que mes propos sont peut-être purement une répétition, trop de mes électeurs sont profondément et personnellement concernés dans cette affaire pour que je puisse simplement répéter que j'accepte les idées du député de Winnipeg-Nord-Centre bien que c'est de tout cœur que je le fais. Il y a trop de gens dans ma circonscription qui ont peiné toute leur vie, qui ont lutté pour construire leur propre maison et élever leurs familles, qui ont apporté leur contribution au pays et qui constatent qu'actuellement on exige trop d'eux, on les étouffe et, dans certains cas de grande misère, on les laisse même mourir de faim.